

Compte rendu de l'Assemblée Générale du samedi 8 avril 2017 et bilan d'activités

C'est le samedi 8 avril, au lycée Jean Monnet de Cognac, que s'est tenue l'Assemblée Générale annuelle de la section de Charente de l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques. Une trentaine de personnes étaient présentes, sur la centaine d'adhérents que compte la section.

Après avoir salué les participants :

- parmi lesquels Florence PECHEVIS, vice-présidente du Conseil départemental en charge de l'éducation, et deux représentantes du Crédit Mutuel qui est l'un de nos partenaires ;

Après avoir excusé quelques absents :

- dont le Directeur Académique de la Charente pour cause de période de réserve électorale et Marc PERRIER, proviseur du lycée ;

La présidente Annick SIMON a remercié l'agent comptable de l'établissement, Pascal RAFFIN, pour la courtoisie de l'accueil qu'il nous avait fait préparer. Ce dernier venait d'être nommé chevalier des Palmes Académiques par la promotion du 14 juillet 2016.

En premier lieu, Annick SIMON a rappelé que la fin de l'année 2016 a été difficile pour l'AMOPA 16 : nous avons perdu notre vice-président Michel DUCHIRON, et Yvette RENAUD, épouse de Michel RENAUD, membre de notre comité consultatif.

L'un comme l'autre, ardents défenseurs de l'Ecole de la République, étaient très attachés aux valeurs de cette même République. D'ailleurs, Michel DUCHIRON était président du Musée de l'Ecole de Charente, et il nous en avait parlé avec beaucoup d'enthousiasme lors de notre dernière AG, en mars 2016 à Soyaux.

Ce sont des exemples pour nous, nous ne pouvons les oublier.

Suite de l'intervention de la présidente :

- cette année, le bulletin est prêt pour notre AG. Il est le reflet de notre année 2016, nous en sommes fiers et ne pouvons que nous féliciter d'avoir opté l'an dernier pour une version couleur.

- notre bureau et comité consultatif ayant été élus pour 4 ans en 2014 conformément à nos statuts, c'est donc l'année prochaine que nous aurons besoin de vous et que nous ferons appel à candidatures.

L'AMOPA, vous le savez, est une association nationale qui regroupe toutes les personnes qui ont été distinguées dans l'Ordre et qui adhèrent à ses objectifs. Elle est relayée pour mener ses activités par des sections départementales.

C'est une **association d'intérêt général** véhiculant des valeurs fortes pour permettre le rayonnement de l'Ordre des Palmes Académiques : remise solennelle des décorations en des lieux officiels, en présence d'autorités régionales, départementales, locales.

C'est aussi une **association reconnue d'utilité publique**, qui agit dans deux directions :

- actions de défense et promotion de la langue et de la culture françaises en France et à l'étranger : concours Défense et Illustration de la Langue française pour tous les élèves des établissements publics et privés sous contrat, du primaire aux classes post-bac ;
- actions éducatives en faveur de la jeunesse : concours Nous l'Europe, concours AFDET, prix Vignot pour les arts graphiques, bourses Berthier, prix de géographie, prix d'histoire.

Notre bilan d'activités, même modeste, répond à tous ces objectifs en étant respectueux des valeurs qui sont les nôtres. Ces activités sont préparées en comité consultatif, puis affinées en réunions de bureau ; en 2016, nous avons eu 4 à 5 réunions de bureau, autant du comité consultatif.

Quels ont été nos temps forts institutionnels ?

- Assemblée Générale de Poitiers le 21 mai 2016, à laquelle ont assisté la présidente et la trésorière ;
- dans le cadre du concours de la Résistance, l'AMOPA 16 récompense chaque année un élève en lui remettant le Prix de la Langue française ; la trésorière était donc présente à Confolens en mai 2016, et c'est à deux élèves de 4ème et 3ème que ce prix a été remis pour la qualité de leurs travaux.
- fin novembre 2016, remise des diplômes des Palmes Académiques aux nouveaux promus du 14 juillet par l'Inspecteur d'académie-DSDEN de la Charente. Cette cérémonie, qui s'est déroulée pour la deuxième fois au collège Badinter de La Couronne, a été un moment très agréable pour tous.

Revenons à nos autres activités, celles qui nous font connaître, en particulier au niveau des municipalités, et donnent de l'éclat à l'AMOPA grâce aux partenariats et à l'aide que nous trouvons autour de nous :

- très belle AG au lycée Jean-Albert Grégoire de Soyaux, où nous étions reçus par la proviseure Annick DELFOSSE dont c'était la dernière année avant la retraite. L'AG a été suivie de la remise des décorations.

Comme nous avons pris l'habitude, depuis quelques années, de grouper notre AG avec celle du Musée de l'Ecole de Charente, ce fut l'occasion pour son Président, Michel DUCHIRON, de « régaler » ses auditeurs grâce à l'humour et l'enthousiasme dont il faisait preuve malgré sa maladie.

- le Concours « Défense et Illustration de la Langue française » : chaque année, la réussite du concours en Charente est le résultat d'un énorme travail de la part de tous les membres du comité consultatif et de quelques autres adhérents : information aux établissements, demande de dons, correction des copies, mise en place de la cérémonie de remise des prix. La Présidente remercie toutes ces personnes pour leur implication dans ce domaine.

Il ne faut pas oublier de mentionner également l'excellente collaboration avec l'Inspection académique qui relaie l'information, les chefs d'établissements, les professeurs de lettres et professeurs documentalistes.

En 2016, nous avons reçu 130 copies venues de 13 établissements (1 école, 9 collèges, 3 lycées) : 110 copies environ ont été primées.

Le 8 juin, c'est au lycée Guez de Balzac à Angoulême qu'a eu lieu la remise des prix : la salle de conférences était saturée, avec plus de 200 personnes présentes. De belles récompenses ont été remises aux enfants : en plus de nombreux livres, ceux-ci ont reçu, de la mairie d'Angoulême, des places pour le Festival du film francophone, et de la part de la CIBDI, des entrées au Musée de la Bande dessinée.

D'autre part, nous ne pourrions pas être aussi généreux lors de la remise des prix si nous n'étions pas aidés par des partenaires fidèles et généreux : la MAIF, la MGEN, la FCOL, le Conseil départemental, la MAE, les librairies, l'Autonome de Solidarité laïque, CANOPE Charente, les Pupilles de l'Enseignement public, le Crédit Mutuel. Plus quelques généreux donateurs qui souhaitent rester anonymes...

D'ailleurs, il est à signaler que nous avons déposé un dossier de subvention auprès de l'agence du Crédit Mutuel de St Michel. Dans le cadre de son opération « Coup de pouce », celle-ci nous a remis un chèque d'un montant de 400 euros, afin de nous aider à acheter des livres à l'occasion du concours.

Dans sa conclusion, la Présidente a souhaité souligner que présidente, trésorière et secrétaire se voient et échangent régulièrement dans le but d'être aussi efficaces que possible pour les adhérents. « Nous sommes à la disposition de l'association, nous aimerions la voir avancer, grossir, devenir et rester un lieu convivial et serein ».

Elle a rendu hommage au travail de la trésorière, de la secrétaire (et au mari de celle-ci pour son aide bienveillante et généreuse dans le domaine de l'informatique), aux membres du comité consultatif, qui tous, œuvrent pour le bien de la section.

« A l'heure de la communication, il ne *suffit plus de faire*, il est impératif de *faire savoir*. En 2013, l'AMOPA nationale a publié le premier Livre Blanc de nos actions, auquel nous avons contribué. 4 ans après, elle veut évaluer les progrès en renouvelant l'opération. Ce Livre Blanc 2 sera public et largement diffusé. Notre engagement pour l'Ecole de la République et pour la jeunesse doit être réaffirmé.

Voilà donc, mes chers amis, ce que je voulais partager avec vous aujourd'hui. Je vous l'avais déjà dit l'an dernier, mais au risque de me répéter, que la devise de l'AMOPA « *Servir et partager* » soit encore et toujours au cœur de notre engagement. Je vous remercie. »

L'Assemblée Générale s'est poursuivie, au sein du lycée Jean Monnet, par la visite des locaux de la future Maison des Lycéens, qui devait être inaugurée dans les semaines suivantes. Son architecture innovante, à partir de plusieurs containers transformés en salles lumineuses et fonctionnelles, a étonné et séduit les participants.

Ceux-ci se sont ensuite retrouvés autour d'un repas au restaurant « La Courtine » en bordure de Charente dans le parc François Ier, avant de gagner le musée d'Art et d'Histoire de Cognac pour y découvrir l'exposition qui ouvrirait ses portes exactement ce même jour : « 150 ans de menus présidentiels ». Les visiteurs ont eu la chance de bénéficier des compétences de Catherine WACHS-GENEST, conservatrice du musée, pour apprécier les richesses de cette exposition originale et érudite, « exposition de terroir, d'histoire gastronomique, d'histoire de l'art, d'histoire diplomatique » selon ses propos. Madame WACHS-GENEST nous a présenté de façon approfondie les plus belles pièces exposées ; elle a pris plaisir à nous raconter sa visite de la semaine précédente à l'Elysée, quand elle était allée chercher les couverts en argent, la vaisselle de Sèvres et les verres en cristal de Baccarat gracieusement prêtés par les cuisines du palais présidentiel.

Les personnes présentes ont toutes été captivées par l'enthousiasme de notre accompagnatrice. Cette sympathique visite a clos agréablement notre journée d'Assemblée Générale 2017.